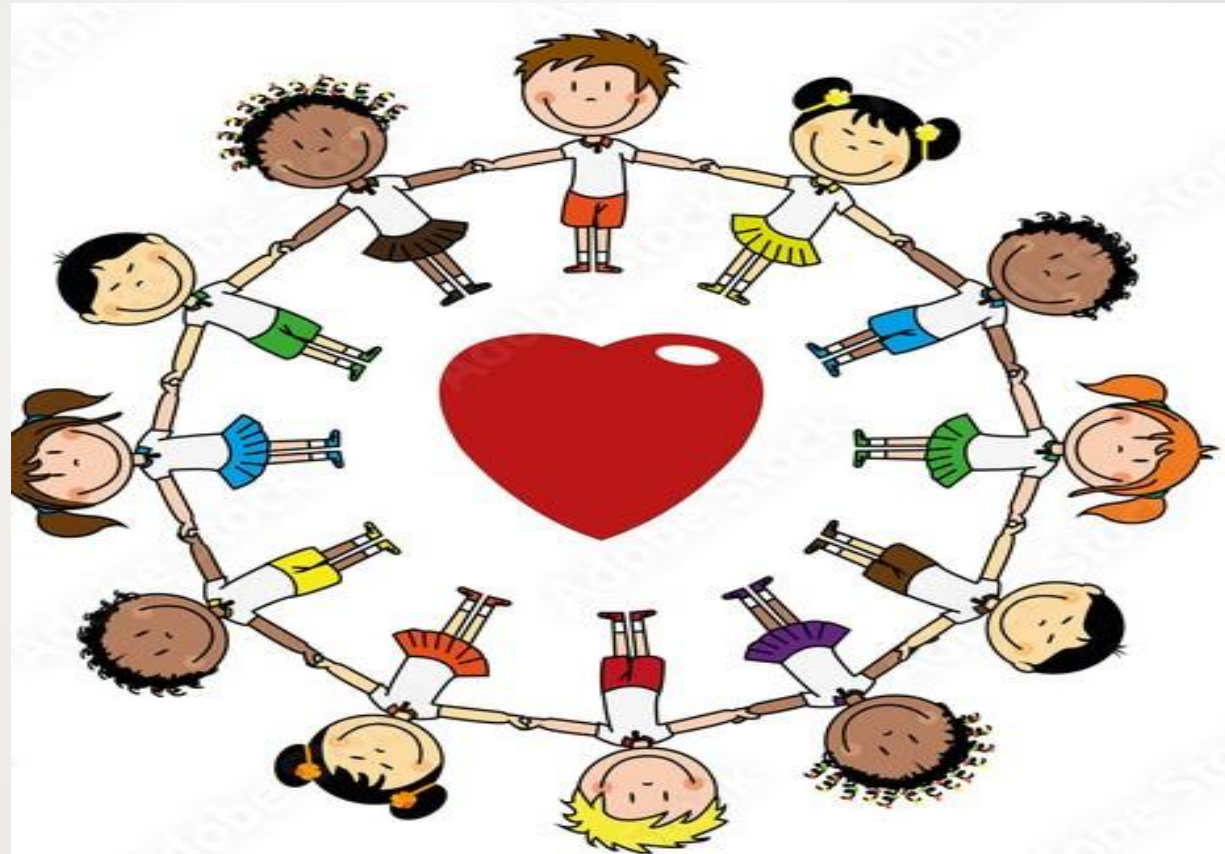


PEDT

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ANNÉE 2022-2025





Définition du PEDT

Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Le PEdT, en assurant l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, avec un projet éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.



LES VALEURS

- Le vivre ensemble,
- La citoyenneté,
- L'épanouissement,
- La découverte,
- La coéducation,
- Le bien-être.



LES PARTENAIRES

- **Les partenaires institutionnels :**

La CAF, SDJES, l'Education Nationale.

- **Les partenaires Educatifs :**

La MJC, le CCAS, la médiathèque et la ludothèque, Le Pays Voironnais. Directrices, directeurs et enseignants des écoles maternelles et élémentaires, service Scolaire et Périscolaire, le Centre Social, le collège et le CME.

La commune souhaite étendre ses actions avec les associations Rivoises en fonction des projets d'écoles.

- **Autres partenaires :**

L'implication des parents et des bénévoles en fonction d'une spécificité va permettre de proposer des pôles d'activités plus variées aux enfants.



AXES DES PROJETS RETENUS ET ARTICULATIONS

La ville s'appuie sur un dispositif : « le contrat territorial jeunesse (CTJ) » suivi par le Centre Social. Elle prend en compte le Projet Pédagogique du Centre de Loisirs, le Projet Educatif de la MJC ainsi que le Contrat de Projet du Centre Social.





PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

•Territoire concerné :

Les écoles publiques concernées par le PEDT :

Deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire de la façon suivante :

- L'école maternelle Pierre Perret et l'école élémentaire Victor Hugo sur le haut de Rives
- L'école maternelle Aimé Césaire et l'école élémentaire Libération au centre ville.
- Le Collège Robert Desnos au centre ville.

Les établissements organisant des temps périscolaires :

L'accueil de loisirs périscolaire municipal des écoles de la commune,

L'espace jeune et le centre de loisirs « **Les Trois Fontaines** ».

Les établissements proposant des activités en direction des enfants : Le centre social et les associations sportives et culturelles de la commune.

Les actions du PEDT se dérouleront sur le temps scolaire et périscolaire (accueils pré et post scolaires ainsi que le mercredi toute la journée avec le plan mercredi).



Public concerné :

- **Nombres d'enfants potentiellement concernés :** 194 enfants en écoles maternelles et 331 enfants en écoles élémentaires (chiffres de l'année scolaire 2021-2022). 60 enfants au Centre de Loisirs.
- Les écoles Maternelles : Ecole Maternelle Aimée Césaire : impasse de la Chana, soit 98 enfants/Ecole Maternelle Pierre Perret : 40 rue Bergès, soit 96 enfants.
- Les écoles élémentaires :

Ecole élémentaire Libération : 39 place de la Libération, soit 170 enfants.

Ecole élémentaire Victor Hugo : 127 rue du Levatel, soit 161 enfants.

- Le Centre de Loisirs « Les Trois fontaines », soit 90 enfants le mercredi ainsi que l'espace jeune.
- Le collège Robert Desnos : rue Georges Janin Coste – 38140 Rives soit 770 enfants



OBJECTIFS EDUCATIFS

Objectif général :

Favoriser l'accès pour tous à des activités éducatives et de loisirs de qualité pour permettre à chaque enfant de s'épanouir et de développer son autonomie au sein d'un collectif.

Les objectifs du PEDT 2022-2025 :

1. Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant par la pratique d'activité de découverte culturelle, artistique, sportive, ludique, citoyenne et environnementale.
2. Permettre aux enfants de la commune de Rives de vivre des expériences autour de la citoyenneté afin de leur transmettre des notions de « vivre ensemble ».
3. Fédérer les acteurs et les publics autour d'action communes dans un esprit de complémentarité et de valorisation de l'enfant.
4. Favoriser le « bien-être » de l'enfant au sein d'un collectif en tenant compte de son rythme et de ses besoins.

LES CHOIX EDUCATIFS

Pour les maternelles :

Les activités scolaires :

•L'initiation à la natation en piscine au printemps guidée par un moniteur BPJEPS-AAN, BEESAN (attente). Des manifestations culturelles impliquent les écoles : « le salon de l'expression » une année sur deux, « le pays se livre », le festival des arts du récit, « la grande lessive », le PEP, la fête du jeu, la journée du patrimoine, la résidence d'artistes en lien avec la commission culturelle, les séances de cinéma, les spectacles jeunes publics, le carnaval, les expositions à la MJC.

Les activités périscolaires :

- Jeux sportifs
- Culturelles
- Activités manuelles
- Temps libre encadré
- Jeux de société
- Jeux collectifs

LES CHOIX EDUCATIFS

POUR LES ÉLÉMENTAIRES :

Les activités scolaires :

Un intervenant sportif municipal agrément  par l' ducation Nationale assure :

- Le d ploiement des activit s sportives sur les deux  coles  l mentaires en accompagnement des  quipes enseignantes.
- L'enseignement et la pratique du ski de fond pendant la p riode hivernale conduites par des moniteurs exp riment s.
- L'initiation   la natation en piscine au printemps guid e par un moniteur BPJEPS-AAN, BEESAN.

Des manifestations culturelles impliquent les  coles :

•« le salon de l'expression » une ann e sur deux, le festival des arts du r cit, « la grande lessive », le PEP, la f te du jeu, la journ e du patrimoine, la r sidence d'artistes en lien avec la commission culturelle, les s ances de cin ma, les spectacles jeunes publics, le carnaval, les expositions   la MJC, Festival des « Outre-Mers »

Les activit s p riscolaires :

- Jeux sportifs
- Culturelles et artistiques
- Temps studieux (pilot s par les agents municipaux)
- Temps libre encadr 
- Jeux de soci t 
- Jeux collectifs
- Ateliers environnementaux et scientifiques



LES CHOIX EDUCATIFS

Les activités extrascolaires :

De nombreuses activités sont organisées sur le territoire de Rives. Ces dernières relèvent de la ville ou des associations notamment :

- Des activités culturelles pratiquées dans le cadre d'associations et de clubs. A ce titre, la MJC propose diverses activités telles que : la musique, le dessin-peinture, le théâtre, le cinéma, éveil musical, langues étrangères, les expositions, les spectacles, le patrimoine, etc.
- Des activités sportives instruites dans le cadre de la MJC, d'associations et de clubs : sur les arts martiaux, le judo, le tir à l'arc, l'athlétisme, le futsal, le football, le ski, le tennis, le basket, le cyclisme, le tennis de table, le club alpin, la boule lyonnaise et la pétanque, le rugby, la danse (éveil, classique, modern'jazz, hip hop, danse), le yoga, la gym acrobatique.
- D'accompagnement scolaire animé par le Centre Social qui guide actuellement 40 enfants de la commune de Rives.
- Le Centre de Loisirs (ALSH) « les trois Fontaines » géré par la MJC propose des activités pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires le mercredi

L'ALSH 12-17 ans présente également un espace jeune géré par la MJC hors temps scolaire organisé tous les jours et également durant les vacances scolaires.

Pendant les vacances scolaires le Centre de Loisirs propose des activités : sportives, manuelles, arts plastiques, atelier bois, musique, danse, jardinage, pâtisserie, préparation des repas, mini camps avec nuitées. Les projets sont proposés par les jeunes et en lien avec le collège. Une Action Passerelle est mise en place par la MJC entre l'enfance et la jeunesse : « temps passerelle ». Cette action a pour but de créer du lien entre les enfants et les adolescents par des rencontres ou des séjours.

La mise en stage BAFA des animateurs est effectuée en partenariat avec le CLSH de Rives. Mutualisation du personnel : les animateurs qui le souhaitent ont la possibilité d'aller travailler au centre de Loisirs pendant les vacances scolaires ainsi que le mercredi.

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMMUNES

LES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES

Objectifs éducatifs visés	2022-2025
<p>Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant par la pratique d'activité de découverte culturelle, artistique, sportive, ludique, citoyenne et environnementale.</p> <p>Objectifs intermédiaires :</p> <p>Permettre à l'enfant de vivre des expériences variées pour développer sa sensibilité et sa motricité.</p> <p>Favoriser les activités courtes et ludiques dans un esprit de convivialité</p> <p>Développer le temps libre encadré</p>	<p>Développer des pôles d'activités diversifiées autour du jeu, de l'expression, des arts visuels, de la lecture, du sport.</p> <p>Réflexion sur la place et le rôle de l'animateur dans le cadre de pôle d'activité : formation</p> <p>Projet avec la médiathèque : Malette de livre autour d'une thématique sur chaque période</p> <p>Découverte musicale : écoute musicale, comptines, jeux de doigts, jeux musicaux et découverte d'instruments de musiques (mallette)</p> <p>Développer l'activité jeux de bois en partenariat avec la ludothèque</p> <p>Développer des actions avec les acteurs pour permettre à des bénévoles d'intervenir afin de multiplier les propositions d'activités.</p>
<p>Permettre aux enfants de la commune de Rives de vivre des expériences autour de la citoyenneté afin de leur transmettre des notions de « vivre ensemble »</p> <p>Objectifs intermédiaires :</p> <p>Sociabiliser les enfants par l'apprentissage des règles de vies en collectivité.</p> <p>Apprendre à exprimer ses émotions.</p>	<p>Etablir un imagier des règles de vie avec les enfants.</p> <p>Création de pictogrammes des règles en fonction des lieux</p> <p>Création d'un tableau des comportements : « Smiley »</p> <p>Mise en place du projet d'activité par les animateurs en tenant compte des envies des enfants.</p>

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMMUNES

Objectifs éducatifs visés	2022-2025
<p>Apprendre à écouter et respecter ses camarades. Favoriser les petits groupes en fonction des âges Rendre l'enfant acteur de ses temps Fédérer les acteurs et les publics autour d'actions communes dans un esprit de complémentarité et de valorisation de l'enfant</p> <p>Objectifs intermédiaires : Trouver des temps de rencontre avec les enseignants et les parents en dehors du comité de pilotage pour favoriser la concertation. Mieux informer et communiquer avec les familles Favoriser des temps d'échanges et de convivialité avec les familles et les enfants</p>	<p>Evaluation avec les enfants en fin de chaque période des activités de découvertes : tableau collectif avec des gommettes de couleurs Développer des activités autour de l'environnement et de l'intergénérationnel Mise en place d'un circuit vélo pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Participation de la coordinatrice aux différentes commissions : conseil d'école, équipe éducative Permettre aux animateurs de participer au comité de pilotage et à l'élaboration du projet pédagogique et du suivi du PEDT Valorisation des activités de découverte à chaque fin de projet. Restitution aux familles sous forme d'exposition de photos et d'objets réalisés par les enfants, de spectacle ou de rencontre conviviales. Développer l'information sur le site de la ville : programmation et événementiels Trombinoscope du personnel d'animation dans les écoles Action en partenariat avec MJC, Centre de Loisirs, CCAS, ludothèque, médiathèque : solliciter les bénévoles pour proposer de nouvelles activités. Participation des animateurs aux manifestations des écoles : fête de l'école...</p> <p>Permettre aux parents de venir partager un moment convivial avec leurs enfants dans le cadre d'une activité</p>

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMMUNES

Objectifs éducatifs visés	2022-2025
<p>Favoriser le « bien-être » de l'enfant au sein de la collectivité</p> <p>Objectifs intermédiaires : Respecter le rythme de l'enfant Favoriser le repos de l'enfant au sein de la collectivité Organiser un temps de goûter convivial Apprendre à l'enfant à se poser et se reposer L'enfant sera capable de respecter les règles d'hygiènes de base.</p>	<p>Permettre à l'enfant de ne rien faire s'il en éprouve le besoin. Réfléchir sur l'aménagement et la décoration des lieux de repos et d'activités calmes. Formation des agents autour des temps de détente et de relaxation Développer des actions ludiques autour de l'hygiène et de la santé Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes d'hygiènes : se moucher, se laver les mains, tirer la chasse d'eau...</p>

LES ENFANTS DES ECOLES ELEMENTAIRES

Objectifs éducatifs visés	2022-2025
<p>Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant par la pratique d'activité de découverte culturelle, artistique, sportive, ludique, citoyenne et environnementale.</p> <p>Objectifs intermédiaires : Permettre à l'enfant de vivre des expériences variées afin d'apprendre à se connaître et faire ses propres choix Repérer et tisser des liens avec les acteurs du territoire Permettre aux enfants de découvrir l'histoire et le patrimoine de leur commune</p>	<p>Développer des pôles d'activités diversifiées autour du jeu, de l'expression, des arts visuels, de la lecture, du sport.... Réflexion sur la place et le rôle de l'animateur dans le cadre de pôle d'activité : formation</p>

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMMUNES

Objectifs éducatifs visés

Permettre aux enfants de la commune de Rives de vivre des expériences autour de la citoyenneté afin de leur transmettre des notions de « vivre ensemble »

Objectifs intermédiaires :

Apprentissage de la tolérance, du respect et de la solidarité

Apprentissage de la démocratie au sein de l'accueil de loisirs

Apprendre à exprimer ses opinions et respecter celles des autres

Rendre l'enfant acteur de ses temps

Accompagner les enfants pour leur apprendre à régler les conflits et trouver des solutions entre eux ou avec l'aide d'un adulte

Fédérer les acteurs et les publics autour d'action communes dans un esprit de complémentarité et de valorisation de l'enfant

Objectifs intermédiaires :

Trouver des temps de rencontre avec les enseignants et les parents en dehors du comité de pilotage pour favoriser la concertation.

2022-2025

Mise en place d'un espace dédié à la discussion et aux débats, d'une boîte à idées, et d'un système de vote.

Etablir les règles de vie avec les enfants et validées par eux.

Les enfants établissent un planning d'activité chaque lundi pour les temps périscolaires du matin et du soir avec un adulte.

Mise en place du projet d'activité de découverte par les animateurs en tenant compte des envies des enfants.

Evaluation avec les enfants en fin de chaque période des activités de découvertes.

Développer des activités autour du handicap, de l'environnement et de l'intergénérationnel.

Mise en place de jeux et d'un circuit vélo pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière

Formation en direction des animateurs dans la gestion des conflits entre enfants.

Participation de la coordinatrice aux différentes commissions et institutions : conseil d'école, équipe éducative.

Permettre aux animateurs de participer au comité de pilotage et à l'élaboration du projet pédagogique et du suivi du PEDT.

Valorisation des activités de découverte à chaque fin de projet. Restitution aux familles sous forme d'exposition, de spectacle ou de rencontres conviviales. Création d'un journal trimestriel par les enfants sur les activités réalisées en direction des familles.

Action en partenariat avec MJC, Centre de Loisirs, CCAS, ludothèque, médiathèque : solliciter les bénévoles pour proposer de nouvelles activités.

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMMUNES

Objectifs éducatifs visés

2022-2025

Favoriser le « bien-être » de l'enfant au sein de la collectivité

Objectifs intermédiaires :

Respecter le rythme de l'enfant

Favoriser le repos de l'enfant au sein de la collectivité

Apprendre à l'enfant à se poser et se reposer

Développer des actions en direction de l'hygiène et la santé

Favoriser les petits groupes en fonction des âges

Mieux informer et communiquer avec les familles

Favoriser des temps d'échanges et de convivialité avec les familles et les enfants

Favoriser la formation aux BAFA des agents périscolaires avec le CLSH

Participation des animateurs aux manifestations locales : salon de l'expression, fête du jeu, la fête des écoles.

Mener des actions avec les enseignants et la DDEN

Permettre aux parents de venir parler de leur métier, partager une compétence avec les enfants dans le cadre des ateliers de découverte.

Permettre à l'enfant de ne rien faire s'il en éprouve le besoin



Réfléchir sur l'aménagement des lieux de repos, d'activités calmes et de goûter avec les enfants

Mettre en place un projet avec la SEGPA pour l'aménagement de mobilier pour le coin repos

Formation des agents autour des temps de détente et de relaxation

Création de pictogrammes par les enfants disposés dans les locaux pour les solliciter à respecter les règles d'hygiène de base : se moucher, se laver les mains, tirer la chasse d'eau



PLANNING

 Accueil périscolaire déclaré auprès de la SDJES
 Accueil périscolaire non déclaré auprès de la SDJES

ECOLE MATERNELLE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil hors TAP	7h15 – 8h10	7h15 – 8h10	Centre de Loisirs les trois Fontaines 7h45-18h15	7h15 – 8h10	7h15 – 8h10
	8h20 – 11h35	8h20-11h35		8h20-11h35	8h20-11h35
	11h35-13h25	11h35-13h25		11h35-13h25	11h35-13h25
	13h35-16h20	13h35-16h20		13h35-16h20	13h35-16h20
Accueil TAP	16h20-17h25	16h20-17h25		16h20-17h25	16h20-17h25
Accueil hors TAP	17h25-18h15	17h25-18h15	17h25-18h15	17h25-18h15	

PLANNING

 Accueil périscolaire déclaré auprès de la SDJES
 Accueil périscolaire non déclaré auprès de la SDJES

ECOLEES ELEMENTAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil hors TAP	7h15 – 8h20	7h15 – 8h20	Centre de Loisirs les trois Fontaines 7h45-18h15	7h15 – 8h20	7h15 – 8h20
	8h30-11h45	8h30-11h45		8h30-11h45	8h30-11h45
	11h45-13h35	11h45-13h35		11h45-13h35	11h45-13h35
	13h45-16h30	13h45-16h30		13h45-16h30	13h45-16h30
Accueil TAP	16h30-17h35	16h30-17h35		16h30-17h35	16h30-17h35
Accueil hors TAP	17h35-18h15	17h35-18h15		17h35-18h15	17h35-18h15

LES INTERVENANTS

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant
Jeux de Société	ATSEM	Agent municipal
Lecture animée- conte	ATSEM - Médiathèque	agent municipal
Jeux collectifs	ATSEM	Agent municipal
Jeux sportifs	ATSEM	Agent municipal
Activités manuelles	ATSEM	Agent municipal
Les maternelles		

INTERVENANTS

Activités	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant
Théâtre	CLSH	Directrice du CLSH – animatrice enfance
Jeux en bois	Animatrice-Ludothèque	Agent municipal/bénévoles
Activités culturelles	Animatrice, Mjc, CLSH, médiathèque	Agent municipal /animateur/bénévole
Associations rivoises	Associations	Bénévole
Jeux de société	Animatrices	Agent municipal
Jeux sportif	Animatrices	Agent municipal
Activités artistiques	Animatrices	Agent municipal
Activités manuelles	Centre social	Bénévole
Activités scientifiques	Animatrices	Agent municipal
Activités autour du handicap	Animatrices	Agent municipal

Les
élémentaires

LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

- **Mode d'inscription aux activités proposées :**

Au cycle à raison de 1 à plusieurs jours par semaine (de vacances à vacances) Activité payante

Modalités d'informations des familles : Les familles s'inscrivent au service périscolaire au mois de juin. Un temps d'information expliquant les nouvelles dispositions, complété par un règlement intérieur leur est donné. Les informations paraîtront également dans le journal de la commune et sur le site internet de la ville.

Mode d'inscription proposé : la première inscription pour le périscolaire du matin, du midi et du soir s'établira du 15 juin au 7 juillet au service périscolaire. L'inscription sur les temps périscolaires se fera via le portail famille ou sur papier pour chaque période de vacances à vacances.

Les personnes n'ayant pas l'accès à l'internet pourront profiter du service scolaire pour réaliser leurs inscriptions ou se rendre à un point d'accès internet disponible au centre social municipal, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (mercredi à 8h30 et vendredi fermeture à 16h00).

Règlement : Une tarification en fonction du Quotient familial est proposée pour l'ensemble des accueils périscolaires : l'accueil périscolaire du matin et du soir, les temps d'activités de découverte, le temps studieux et la restauration scolaire.

Périodicité des cycles : 6 à 7 semaines de vacances à vacances

Délai d'inscription : 15 jours avant chaque période

Tarif par cycle ou par séance (grille à joindre selon les QF)

TARIFS PERISCOLAIRES 2022-2023

Quotient familial appliqué aux rivois et aux non rivois de la classe ULIS

Créneaux	0 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 à 938	939 à 1300	1301 à 1500	1501 à 2000	Supérieur ou égal à 2001	Extérieur
Restauration	2,36	2,58	2,68	2,89	3,11	3,43	3,75	4,18	4,61	5,46
Périscolaire du matin	0,64	0,81	0,97	1,12	1,28	1,45	1,66	1,88	2,04	2,68
Périscolaire du soir : 1 ^{er} créneau	0,64	0,81	0,97	1,12	1,28	1,45	1,66	1,88	2,04	
Périscolaire du soir : 2 ^{ème} créneau	0,64	0,81	0,97	1,12	1,28	1,45	1,66	1,88	2,04	

TARIFS PERISCOLAIRES 2023-2024

Quotient familial appliqué aux rivois et aux non rivois de la classe ULIS

Créneaux	0 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 à 938	939 à 1300	1301 à 1500	1501 à 2000	Supérieur ou égal à 2001	Extérieur 0 à 900	Extérieur supérieur ou égal à 901
Restauration	2,41	2,63	2,79	3,01	3,23	3,57	3,90	4,35	4,79	4,50	5,50
Périscolaire du matin	0,65	0,83	1,01	1,17	1,33	1,51	1,73	1,96	2,12	1,90	2,70
Périscolaire du soir : 1 ^{er} créneau	0,65	0,83	1,01	1,17	1,33	1,51	1,73	1,96	2,12	1,90	2,70
Périscolaire du soir : 2 ^{ème} créneau	0,65	0,83	1,01	1,17	1,33	1,51	1,73	1,96	2,12	1,90	2,70

TARIFS PERISCOLAIRES 2024-2025

Quotient familial appliqué aux rivois et aux non rivois de la classe ULIS

Créneaux	0 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 à 938	939 à 1300	1301 à 1500	1501 à 2000	Supérieur ou égal à 2001	Extérieur 0 à 900	Extérieur supérieur ou égal à 901
Restauration	2,48	2,71	2,87	3,10	3,33	3,68	4,02	4,48	4,93	4,64	5,67
Périscolaire du matin	0,67	0,86	1,04	1,21	1,37	1,56	1,78	2,02	2,18	1,96	2,78
Périscolaire du soir : 1 ^{er} créneau	0,67	0,86	1,04	1,21	1,37	1,56	1,78	2,02	2,18	1,96	2,78
Périscolaire du soir : 2 ^{ème} créneau	0,67	0,86	1,04	1,21	1,37	1,56	1,78	2,02	2,18	1,96	2,78

BILAN/EVALUATION DU PROJET

Suivi du PEDT :

Avec les intervenants

- Réunion des quatre groupes de travail interne à chaque période de vacances a vacances.
- Un groupe de travail interne pour chaque école réunit les agents communaux et la responsable périscolaire afin de définir le contenu pédagogique de chaque période de vacances à vacances, suivi d'un bilan de la période écoulée.

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

4 DIRECTEURS D'ÉCOLES REPRESENTANTS

4 PARENTS DELEGUES

ELUS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LA RESPONSABLE DU PERISCOLAIRE

CENTRE SOCIAL

MJC

CAF

SDJES

EDUCATION NATIONALE

CME

ANIMATEURS (4)

Périodicité de réunion
du COPIL : 1 à 3
fois/an en fonction des
besoins